



Concertation
pour
Haïti

COLLOQUE

L'EXPLOITATION MINIÈRE EN HAÏTI: MINER OU DÉVELOPPER LE PAYS?

Jeudi, **11 juin 2015**, de **15h à 19h**

Maison Bellarmin

25, rue Jarry Ouest, Montréal

ACCUEIL

14h30 à 15h :

Inscription et paiement

15h à 15h20 :

Mot de bienvenue, présentation de la thématique et aperçu du colloque

- **Claire Doran** – *Elle a été directrice de l'Éducation du public à Développement et Paix et a contribué à la tenue du Tribunal Permanent des Peuples sur l'industrie minière en Amérique latine en mai-juin 2014 à Montréal*

PRÉSENTATIONS

15h20 à 16h30 :

État des lieux de l'exploitation minière en Haïti

- **Gerardo Ducos**, *chercheur, membre d'Amnistie Internationale et de la Concertation pour Haïti*

Analyse de l'avant-projet de loi minière en Haïti

- **Myriam Laforce**, *chercheuse au Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS), Université du Québec à Montréal*

Enjeux et mobilisation en Haïti (par vidéo préenregistré)

- **Nixon Boumba**, *coordonnateur du Kolektifjistis Min / Collectif Justice Mines en Haïti*

16h30 à 17h15:

Période de questions

PAUSE

17h15 à 17h45 :

Buffet et déplacement vers les ateliers

ATELIERS DE DISCUSSION

17h45 à 18h30 : Échange sur le plaidoyer concernant l'enjeu minier en Haïti (à partir d'un document de travail)

PLÉNIÈRE ET CONCLUSION

18h30 à 19h :

- **Claire Doran** – *Elle a été directrice de l'Éducation du public à Développement et Paix et a contribué à la tenue du Tribunal Permanent des Peuples sur l'industrie minière en Amérique latine en mai-juin 2014 à Montréal*

19h : Fin du colloque

FRAIS D'INSCRIPTION

Colloque « L'EXPLOITATION MINIÈRE EN HAÏTI : MINER OU DÉVELOPPER LE PAYS? »

11 juin 2015, 15h à 19h

- Admission générale 20\$
- Étudiant-e 10\$

Ces frais incluent la participation aux activités du colloque ainsi qu'un repas.

Facturation et politique d'annulation : Vu les dépenses encourues pour le repas qui sera réservé d'avance selon le nombre de personnes inscrites, vous serez facturé même si vous ne vous présentez pas au forum, à moins d'une annulation 3 jours ouvrables avant le début de celui-ci.